



HAL
open science

Marina Baie des Anges et Port Grimaud ou le retour du refoulé

Soline Nivet

► **To cite this version:**

Soline Nivet. Marina Baie des Anges et Port Grimaud ou le retour du refoulé. Michel Marot. La Marina Baie des Anges, Editions B2, 2018, 978-2-36509-082-7. hal-02284735

HAL Id: hal-02284735

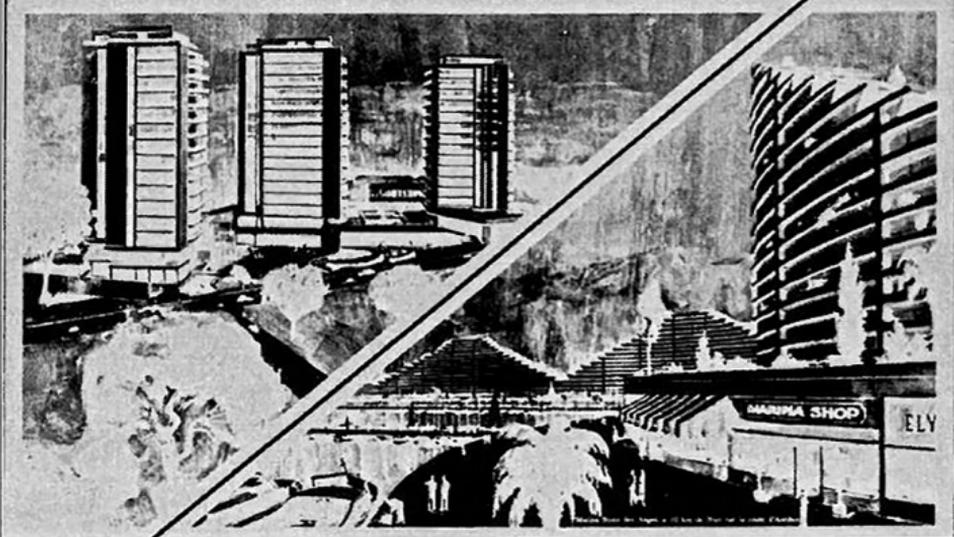
<https://hal.science/hal-02284735>

Submitted on 13 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

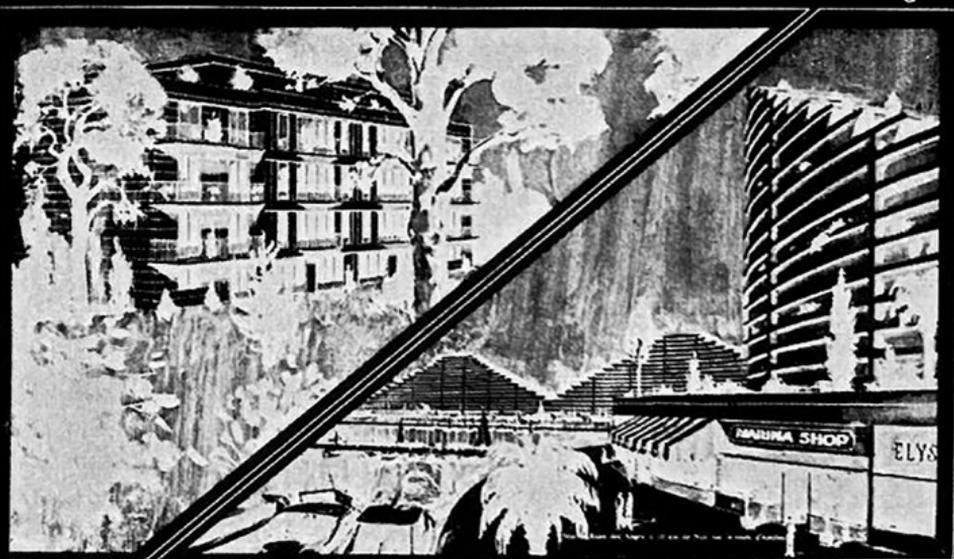
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

en quoi un 5 pièces du 6 bd. Jourdan à Paris 14^e
peut-il ressembler à un appartement-terrasse de Marina Baie des Anges ?



Publicités promotionnelles de la CICA comparant la Marina à
d'autres opérations ciblant le même type d'acquéreur.

en quoi un 5 pièces du 90 bd. R.Poincaré à Garches
peut-il ressembler à un appartement-terrasse de Marina Baie des Anges ?



MARINA BAIE DES ANGES ET PORT GRIMAUD, OU LE RETOUR DU REFOULÉ

SOLINE NIVET¹

Dans les années 1960, relogés et équipés du confort moderne, les Français pouvaient désormais penser à profiter de leurs congés payés, et tandis que les milieux syndicaux ou progressistes finançaient et programmaient colonies et villages de vacances, les promoteurs privés construisaient marinas et stations. Ces programmes ont alors constitué pour les architectes tant une fenêtre de commande opportune (entre fin des ZUP et démarrage des Villes Nouvelles) qu'un terrain privilégié pour l'expression des positions doctrinales. Dans les décennies qui suivirent, le legs formel et intellectuel de cette production a été régulièrement réévalué et instrumentalisé par les architectes à mesure que débats et foyers de commande se déplaçaient. Un bref survol de la fortune critique de Marina Baie des Angés (André Minangoy et Michel Marot, arch. 1962 -1970) comparée à celle de Port Grimaud (François Spoerry, arch. 1962-1967), révèle, en creux, les mutations à l'œuvre.

MARINA BAIE DES ANGES OU L'INSOLENT PRAGMATISME

Une lecture rétrospective des guides et anthologies de l'architecture française, ainsi qu'un passage en revue de la presse spécialisée laissent entrevoir la place paradoxale tenue par Marina Baie des Angés, brièvement

1 Soline Nivet est architecte, historienne et critique d'architecture; elle est maître de conférence à l'ENSA Paris-Malaquais, chercheuse au laboratoire ACS.

évoquée par la presse architecturale en 1970, violemment rejetée ensuite avant d'être maintenue dans une sorte d'angle mort de la critique jusqu'à sa labellisation *Patrimoine du 20^e siècle* en 2000.

Excepté l'insert d'un publi-reportage dans *Paris Match* en mai 1969², *Techniques et Architecture* fut la première et dernière revue française³ à consacrer, en 1970, deux doubles pages à l'opération⁴. Bien que cantonné à un registre factuel (description succincte du programme et des modes constructifs illustrée de dessins, de maquettes et de photographies) l'article était inséré dans un dossier intitulé « Construction 70, recherches » où il précédait un projet théorique à Saarlouis-Beaumarais en RFA par Claude Schnaidt et Herbert Oil ainsi qu'un long plaidoyer « pour la démocratisation de l'environnement » par Yona Friedman.

Ce générique inscrivait alors *de facto* Marina Baie des Anges dans la futurologie de son époque. Il faut dire que l'opération entretenait, par exemple, bien des points communs avec le projet de la *Ville satellite de Monaco* conçu par Manfredi Nicoletti⁵ (un quartier entièrement conquis sur la mer et construits de « collines artificielles » constituées d'immeubles courbes et en gradins) publié dans les mêmes colonnes le mois suivant⁶.

2 « Le premier complexe marin de l'an 2000 », *Paris Match* n°1043 du 3 mai 1969, insert entre les pages 82 et 83.

3 Marina Baie des Anges a été publiée dans le numéro 112 de la revue italienne *Abitare* en 1973.

4 « Marina Baie des Anges », *Techniques & Architecture*, n°3, 1970, p. 78-79.

5 Manfredi Nicoletti fut l'un des fondateurs, aux côtés de Paul Maymont, Yona Friedman et Michel Ragon, du GIAP (Groupe International d'Architecture Prospective) en 1965.

6 « Ville satellite de Monaco », *Techniques & Architecture* n°4, 1970, p. 78-79.

107 Comparé à celui de Nicoletti (dont la réalité édifiée ne correspond en rien à la version radicale qui en fut publiée puis exposée⁷) le projet de Minangoy et Marot semblait lui relever d'un insolent pragmatisme. Construit tel qu'il avait été dessiné, factuellement décrit, et renseigné au moyen de photographies, il paraissait concrétiser – sans pour autant avoir besoin de s'en réclamer – certains des projets de papier de la décennie précédente.

La description qu'en donna *L'Architecture d'aujourd'hui* dans son premier *Guide d'architecture contemporaine en France*⁸ deux ans plus tard en 1972, sonna pourtant comme un procès sans appel :

Aux deux niveaux de l'architecture et de l'urbanisme : c'est un scandale. Marina Baie des Anges est un des lieux saccagés de la Côte d'Azur. Quatre barres de formes courbes n'ont jamais constitué une « intégration au site » ni un « cadeau fait au site » comme tente de le démontrer la publicité. C'est le Sarcelles du grand Standing et non une architecture « qui prend la Méditerranée à bras ouverts ». Ce micro-urbanisme peut être compris ainsi : je construis donc j'implante. Au prix du mètre carré, il faut un terrain qui présente des avantages uniques. Au bord de la mer, au bord même, en est un. Alors, pour une clientèle triée

7 *Ville satellite, Principauté de Monaco*, telle qu'elle est esquissée dans la vingtaine de dessins légués par Manfredi Nicoletti au Frac-Centre n'entretient pour unique similitude avec sa version construite (le Quartier Fontvieille à Monaco) que d'être entièrement gagnée sur la mer.

8 D. Amouroux, M. Crettol & J.P. Monnet, *Guide d'Architecture contemporaine en France*, Paris, *L'Architecture d'aujourd'hui* et *Technic-union*, 1972 (réédité en 1974).

sur le portefeuille est offert, par exemple, 108
Marina Baie des Anges. Il n'existe pas en France
de politique consciente de l'espace. Marina en
est la preuve, l'une des preuves.

Quoique lapidaire, cette critique opérait à trois niveaux dont l'intrication reste révélatrice du changement des mentalités à l'aune des années 1970.

Le premier argument, celui du scandale et du sacage, qui dénonçait une architecture contre-nature défigurant le paysage reprenait une antienne de plus en plus répandue. Tandis que la couverture de l'ouvrage *La Côte d'Azur Assassinée*⁹ publié l'année précédente, opposait une photographie du chantier de Marina Baie des Anges, lapidairement légendée « le laid », à celle d'un clocher villageois incarnant « le beau » ; l'opération continuait alors d'être agitée comme un chiffon rouge par les défenseurs de l'instauration d'une loi de protection du littoral¹⁰ pour sanctuariser les côtes et interdire toute initiative d'endigage par les *bétonneurs* privés. Ce type de critique en rejoignait une autre, celle du « gigantisme » des Trente Glorieuses, dont on n'avait alors de cesse

9 R. Richard & C. Bartoli, *La Côte d'Azur Assassinée*, préface de Louis Leprince-Ringuet, Paris, éditions Roudil, 1971.

10 Celle loi fut finalement adoptée le 10 juillet 1975, ainsi que la création du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (CELRL), un établissement public administratif, placé sous la tutelle du ministère de l'environnement, chargé de l'acquisition des espaces littoraux afin d'en assurer la conservation ou la restauration. La loi du 10 juillet 1975 entérinait le caractère inaliénable du littoral, dont la modification devint dès lors interdite à tout opérateur privé.

11 En 1973 la circulaire Guichard marquait le coup d'arrêt de la construction des grands ensembles et arrêta huit opérations gigantesques alors en chantier, interdisant désormais la construction d'ensembles jugés disproportionnés par rapport à la population de leur commune d'implantation.

109 d'annoncer la fin¹¹. La même litanie des chiffres (1200 chambres, 22 étages, un port de 600 anneaux) qui suffisait deux ans plus tôt à définir le projet dans les colonnes de T&A était désormais retournée à charge pour dénoncer l'échelle de cette architecture gonflée en « micro-urbanisme ».

La seconde critique, qui pointait le décalage entre la réalité matérielle du bâtiment et la rhétorique mise en œuvre pour sa commercialisation, emboîtait le pas d'une défiance grandissante face à la publicité et de la société de consommation,¹² intensifiée en France depuis mai 1968. À un troisième niveau enfin, les auteurs du guide déploraient, surtout, le caractère ouvertement spéculatif de l'opération, portée par des investisseurs privés, destinée à une clientèle privilégiée, et réalisée en dehors de tout contrôle (projet) politique.

Gardienne du temple moderne, *L'Architecture d'Aujourd'hui* ne rejetait pas tant l'écriture du projet (de la Grande-Motte aux Villes Nouvelles, pyramides et collines artificielles sont des thèmes alors répandus et les architectes n'étaient d'ailleurs pas directement remis en cause¹³) que son statut de produit. Alors encore émergent, et formulé ici explicitement, ce type de jugement dominera par la suite implicitement les revues d'architecture françaises qui passeront sous silence la production de la promotion privée pour

12 Jean Baudrillard, *Le Système des objets : la consommation des signes* (1968), *La Société de consommation* (1970), *Pour une critique de l'économie politique du signe* (1972) Guy Debord, *La société du spectacle* (1967).

13 La personnalité et la position de Michel Marot dans le milieu architectural français (patron d'atelier à l'ENSBA, architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux, membre de nombreuses commissions professionnelles), ainsi que l'estime critique de ces confrères pour certaines de ses œuvres (église Sainte-Agnès à Fontaine-les-Grès, Villa Arson à Nice) expliquent aussi certainement cette réserve.

mettre systématiquement en avant les architectures issues de la commande publique. 110

Dans les années 1970 et jusqu'au début des années 1980, la question de la monumentalité fut ensuite publiquement préemptée par Ricardo Boffil ou Manolo Nunez qui l'associèrent à des registres de composition urbaine et d'écriture architecturale classiques. Pourtant de nombreuses autres opérations, majoritairement privées, manipulaient au même moment des quantités de logements comparables en région parisienne sans recourir à aucune forme d'historicisme. L'inventaire précis de cette architecture résidentielle des années 1970 reste encore à construire. Il montrera certainement l'influence de Marina Baie des Anges sur l'édification et la production de nombreux ensembles de cette période, tant comme *pattern* que comme *business model*.

Mise à part la réédition, inchangée, de l'ouvrage en 1974, Marina Baie des Anges disparaîtra ensuite des radars que constituent revues et guides d'architecture¹⁴ et restera passée sous silence... jusqu'à ce que sa labellisation « Patrimoine du XX^e siècle » en 2000 (à la faveur d'un patient travail d'inventaire mené par les historiens de l'INAMA¹⁵) consacre son « design d'un effet plastique indéniable, évoquant d'immenses vagues blanches, l'ensemble de l'édifice en gradins s'enroulant sur lui-même,

14 Marc Emery, Patrice Goulet, *Guide d'architecture en France, 1945-1983*, Paris, Expansion, 1983. Bertrand Lemoine, *Guide d'Architecture, France 20^e siècle*, Paris, Picard, 2000.

15 L'Inama (Investigation sur l'histoire et l'actualité des mutations architecturales) est un laboratoire d'histoire de l'architecture rattaché à l'ENSA de Marseille Luminy depuis 1978 et actuellement dirigé par Jean-Lucien Bonillo.

16 <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Paca/Politique-et-actions-culturelles/Patrimoine-du-XXe-siecle/Le-label/Les-edifices-labellises/Label-patrimoine-du-XXe-Alpes-Maritimes/Villeneuve-Loubet/Villeneuve-Loubet-Marina-Baie-des-Anges> consulté le 20 mai 2016.

- 111 tel une formidable escadrille de voiliers». Autrefois rejetée pour sa démesure, l'opération est désormais célébrée pour son « envergure » qui « fait figure d'exception en regard du mitage des lotissements »¹⁶.

PORT GRIMAUD : REJET PUIS ÉLOGE DE L'ARTIFICE

La cité lacustre de Port Grimaud, dessinée et construite par l'architecte et promoteur François Spoerry dans le golfe de Saint-Tropez sous la forme d'un village néo-provençal coloré, et contemporaine de Marina Baie des Anges, a connu elle aussi une fortune critique ambivalente dans les décennies qui ont suivi sa livraison. En 1972, la Venise provençale (comme aiment aujourd'hui à la nommer ses copropriétaires) suscita d'abord chez les auteurs du même *Guide d'architecture contemporaine*¹⁷ un rejet plus violent encore le projet de Minangoy et Marot:

Il est absurde pour un architecte de vouloir créer un pastiche architectural basé sur des valeurs anachroniques qui aboutissent à une ambiance urbaine apocryphe. [...] Profiter d'une absence d'éducation de l'architecture en France pour enliser d'avantage les gens dans leur sombre conception de l'espace constitue un scandale. Car les acheteurs à Port Grimaud pensent: « Mais pourquoi pas, c'est amusant pour un cadre de vacance ». Ce qui triche avec la vie, ce qui l'artificialise ne s'arrête jamais en l'homme au stade du « pourquoi pas »: il le pénètre et l'impressionne. Bravo Mr Spoerry pour cette merveilleuse réalisation, qui,

17 D. Amouroux, M. Crettol, J.P. Monnet, *Guide d'Architecture contemporaine en France*, op. cit.

autorisée par les pouvoirs publics, a enfin permis de montrer aux hommes, avec un impact inégalé, la façon dont vous prêchez, peut-être sans le savoir, la décadence...¹⁸

Bien que comparables à ceux de Marina Baie des Anges ni le programme ni l'échelle de cette seconde opération privée à spéculer sur la navigation de plaisance n'étaient ici remis en cause: le registre stylistique de l'ensemble polarisait toutes les attaques. Conformé au mauvais goût du grand public, anti-moderne et, par là même, décadent, François Spoerry y était assimilé à une sorte de monsieur Jourdain dépassé par la conséquence théorique de ses actes irréfléchis. Mais lorsque deux ans plus tard, en 1974, plusieurs contributions à un copieux dossier¹⁹ consacré par la revue aux problématiques d'aménagement du littoral dénonçaient sa «bétonisation» et sa «pollution architecturale», Port Grimaud amorça son revers d'infortune. Dans un entretien, Henri Raymond y observait le «tout début d'une controverse dont les pôles pourraient bien être d'un côté Port Grimaud, et de l'autre la Grande-Motte» tout en illustrant son propos d'une photographie de Marina Baie des Anges ironiquement légendée «derrière...la mer». Entre littéralisme régionalisant et expressionnisme moderne²⁰, le sociologue laissait à entendre que le gagnant ne serait peut-être pas celui que l'on croyait :

18 *Ibid.*

19 «Habiter la mer» in *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n°175, juillet-août 1974.

20 Ancien collaborateur de Le Corbusier et admirateur de Mies Van Der Rohe, Jean Ballardur, l'architecte urbaniste de La Grande-Motte fut membre du comité éditorial de *L'Architecture d'Aujourd'hui* avant d'en être évincé au début des années 1970.

21 «Centres historiques face au développement» in *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n°180, 1975.

113 à l'aune d'une postmodernité déjà bien ancrée même si elle ne disait pas encore son nom, les catégories de jugements de la revue commençaient à sérieusement vaciller. Au détour d'un numéro consacré en 1975, à la rénovation des centres historiques²¹, Bernard Huet remarqua d'ailleurs ensuite en passant :

Derrières les façades peintes de Port Grimaud on retrouve l'espace des grands ensembles banlieusards [...] Au-delà des apparences qui comptent plus qu'on ne le dit pour le plaisir des yeux, ces exemples font éclater tout déterminisme mécaniste entre mode de production et espace architectural²². Le pastiche prouve qu'on peut tout faire et c'est là son seul intérêt.

Et deux ans après, Maurice Culot²³ consacra plusieurs pages des *Archives d'Architecture Moderne*²⁴ à Port Grimaud. Tout en expliquant s'être d'abord méfié de

22 Les ensembles résidentiels de Port Grimaud sont construits au moyen de refends porteurs en béton, les façades sont constituées d'un remplissage en parpaings de terre cuite, enduites, et présentant un fruit de 3%. En toitures des dalles de béton sont recouvertes de tuiles de récupération. Sur les techniques de construction mises en œuvre à Port Grimaud, voir le numéro de la revue *Bâtir*, n°164, publié en mai 1968.

23 Membre fondateur de l'Atelier de Recherche et d'Action Urbaine (ARAU), Maurice Culot publia l'année suivante, en 1978, avec Léon Krier, les déclarations de Palerme et de Bruxelles dans lesquelles il invitait à adopter une posture de résistance « radicale » à l'industrialisation et à « revenir en arrière », aux matériaux et aux formes « traditionnels ». Ces déclarations sont issues de plusieurs années de luttes actives aux côtés d'habitants de Bruxelles contre les opérations de rénovation de certains quartiers. Culot et Krier occupaient à l'époque la position la plus radicale, le second allant jusqu'à affirmer que mieux valait pour l'architecte ne pas construire plutôt que de « collaborer » au système de production alors en place.

24 *Archives d'Architecture Moderne*, n° 12, 1977, p. 4-22.

cette « sorte de village à l'ancienne pour nantis », l'activiste d'extrême-gauche y admettait avoir été ensuite séduit, tant par le projet que par son auteur... rendu d'autant plus sympathique par le type de critiques qu'il suscitait dans le camp adverse des modernes. Selon Culot, Port Grimaud, « respirait le naturel » et « accueillait volontiers les altérations », offrant la démonstration « d'un principe créatif en fin de compte indépendant de la population résidente privilégiée ».

La même année, Charles Jencks incluait Port Grimaud dans la première édition de *The language of Post-modern Architecture*, classant Spoerry parmi les architectes postmodernes, catégorie *straight revivalists*. Remarquant l'accointance de ce type d'*ersatz town* avec la promotion immobilière privée il s'y amusait que Culot, « ce soit-disant staliniste », puisse y entrevoir un modèle pour la conception du logement des masses. Au fond, remarquait le critique anglais, puisque le capitalisme exacerbé accoucherait dorénavant de l'Histoire, moyennant quelques approximations historiques les architectes auraient tout à gagner à suivre les voies de la spéculation et à tirer double profit de ce type de commande puisqu'elle réconciliait opportunément pression commerciale et demande sociale.

En 1978, toujours à propos de la réconciliation des « masses » avec les « architectes », Bernard Huet réitérait dans les colonnes d'*AMC*²⁵ :

Port Grimaud (« ça pourrait être mieux ! ») ils aiment parce qu'il comprennent tous seuls. Ça, les architectes ne comprennent pas, c'est à eux qu'il faudrait l'expliquer. L'architecture, pourvu que ça tienne debout, ne se nourrit pas que de construction [...] quels que soient les mythes, les

25 Bernard Huet, « Point de vue sur l'enseignement » in *Architecture, Mouvement, Continuité*, n° 44, 1978.

architectes en ont toujours une pratique impure se contentant de bricoler des syntagmes structuraux, des lieux communs constructifs, et des évidences technologiques. [...] le goût des masses est une donnée respectable.

La même année, la ville nouvelle de Cergy-Pontoise organisait le concours *Immeubles de Ville*, avec l'idée de renouer avec certaines caractéristiques des cités traditionnelles et avec l'architecture urbaine, creusant le fossé entre partisans d'une urbanité pensée selon des règles typo-morphologiques et pourfendeurs d'une ville constituée d'objets architecturaux conçus comme autant de pièces urbaines²⁶. Et tandis que s'achevaient les derniers chantiers du quartier Saint-Christophe, *L'Architecture d'Aujourd'hui* rééditait en 1983 une nouvelle version de son guide. En dix ans, le propos s'y était inversé :

Cette reconstitution très libre d'une ville méditerranéenne fut, en son temps très contestée. Beaucoup y virent un pastiche remettant radicalement en question les théories de l'architecture moderne. Le temps a érodé cette polémique et Port Grimaud reste aujourd'hui l'une des meilleures réussites de l'aménagement touristique²⁷

Trois ans plus tard, en 1986, Maurice Culot²⁸ présenta François Sperry aux édiles de l'Établissement Public d'Aménagement de Cergy, qui lui confièrent la conception du quartier de Port Cergy avec le groupe privé des

26 Bernard Huet « L'architecture contre la ville » *Architecture Mouvement Continuité*, n°14, décembre 1986, p. 12-13.

27 Marc Emery, Patrice Goulet, *Guide d'Architecture en France*, Paris, L'Architecture d'Aujourd'hui, Expansion, 1983.

Nouveaux Constructeurs. Dans les années 1990, Patrick Pemezec, proche de Charles Pasqua et fraîchement élu maire du Plessis-Robinson, lui confiait le relookage complet de son cœur de ville. Peu disert, et volontairement à l'écart des débats, François Spoerry qui se réclamait d'une architecture douce²⁹ aura finalement rejoint la grande famille du *new urbanism* à la française, ce qui, dans un guide publié en 2000, permit à Bertrand Lemoine la synthèse suivante, au nom de laquelle l'opération fut labellisée patrimoine du XX^e siècle en 2008:

Cette ville artificielle vouée aux vacances a été volontiers posée en alternative à l'utopie urbaine du mouvement moderne et son indéniable succès a favorisé l'émergence de conceptions similaires mais moins savamment étudiées³⁰.

Dans les cinquante années qui ont suivi sa production, Port Grimaud ne disparaîtra donc jamais du débat, instrumentalisé par les uns ou les autres au sein de controverses qui dépassèrent – et de loin – les visées initiales de son auteur. Convoquer ce modèle balnéaire a ensuite permis, dès le milieu des années 1980, d'amorcer « en douceur » un virage opérationnel, consistant à confier à des promoteurs ensembliers la réalisation de quartiers entiers, la thématization de ces ensembles en

28 Entre temps, Maurice Culot avait été nommé directeur du département Archives et Histoire de l'Institut français d'architecture et président du Prix européen triennal pour la reconstruction de la ville. Il avait aussi réédité en 1980 *De l'imitation*, de Quatremère de Quincy [1823] aux éditions AAM, augmentée d'une introduction de Léon Krier.

29 François Spoerry, *L'Architecture douce*, Paris, Éditions Robert Laffont, 1977.

30 Bertrand Lemoine, *Guide d'architecture France 20^e siècle*, Paris, Picard, 2000, p.270-271.

117 villages, permettant essentiellement d'en atténuer l'échelle.

RETOUR EN GRÂCE

Situées à un bout de l'échiquier doctrinal de leur époque, – l'une du côté de l'objet, l'autre du signe et de l'ornement – Marina Baie des Anges et Port Grimaud ont longtemps été considérées par leurs détracteurs comme deux monstruosités, la première accusée de gigantisme, l'autre de ne fournir qu'un décor avilissant. Leurs concepteurs André Minangoy comme François Spoerry ont été tenus à distance des cercles de l'architecture savante de leur époque et, par la même, de la commande publique.

Monolithe sculptural *versus* cité horizontale, elles extrapolent – chacune à sa manière – la question de l'échelle de leurs programmes (1300 logements à Marina Baie des Anges, 2400 à Port Grimaud) et dans les deux cas, en célèbrent la densité tout en cherchant à échapper aux registres formels dominants de leur époque.

Si le modèle de Port Grimaud a rapidement été réhabilité et mobilisé par édiles, aménageurs et promoteurs privés dans la périphérie parisienne, celui de Marina Baie des Anges a longtemps été négligé. Refoulée depuis les années 1970, sa puissance formelle et son intérêt typologique ont connu une sorte de retour en grâce en France au tournant des années 2000 : auprès des chercheurs qui ont contribué à en documenter et en retracer l'histoire jusqu'à convaincre l'État de sa labellisation au titre de patrimoine du XX^e siècle ; mais aussi d'une jeune génération d'architectes confrontée à de nouvelles problématiques de projets. À l'orée des années 2000, à la faveur d'une embellie

immobilière et spéculative inédite, les programmes résidentiels privés se sont multipliés, l'échelle moyenne des programmes a augmenté, tandis que l'urbanisme par macro-lots incitait les architectes à développer une approche plus sculpturale ou gabaritaire³¹ pour leurs bâtiments.

Délestés des préventions idéologiques qui encombraient leurs aînés, d'aucuns se sont alors souvenu de cette grande silhouette blanche à l'horizon de la Baie des Anges, à l'instar de Jean-Christophe Masson et Aldric Beckmann, à l'initiative de cet ouvrage.

31 Jacques Lucan, *Où va la ville aujourd'hui? Formes urbaines et mixités*, Paris, Éditions de La Villette, 2012.